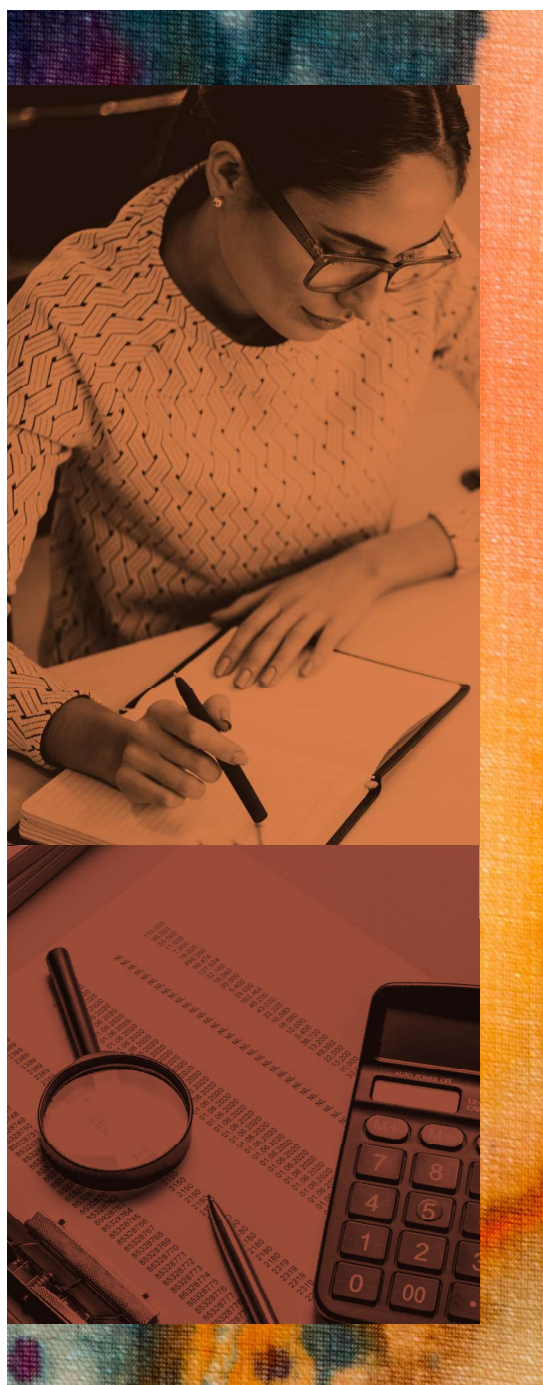


Office des professions du Québec



Renseignements généraux du troisième groupe d'opposition

Étude des crédits
2021-2022

Courage

Collaboration

Cohérence

Engagement

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA TROISIÈME OPPOSITION

LISTE DES QUESTIONS

NUMÉRO	QUESTION
PQ.1	LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021 : - LES ENDROITS ET DATES DE DÉPART ET DE RETOUR; - LA COPIE DES PROGRAMMES ET DES RAPPORTS DE MISSION; - LES PERSONNES RENCONTRÉES; - LE COÛT (AVEC UNE VENTILATION PAR POSTE : FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'HÉBERGEMENT, DE REPAS, ETC.); - LES NOMS DES MINISTRES, DES DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU PERSONNEL DE CABINET, DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS (AVEC LEUR TITRE) ET DES AUTRES PARTICIPANTS (AVEC LEUR TITRE), REGROUPÉS PAR MISSION; - POUR LES ORGANISMES, LE NOM DES DIRIGEANTS ET DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS; - LA LISTE DES ENTENTES SIGNÉES OU ANNONCÉES, ET, LE CAS ÉCHÉANT : • LES DÉTAILS DE CES ENTENTES; • LES RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR; - LES INVESTISSEMENTS ANNONCÉS, LE CAS ÉCHÉANT, AINSI QUE LE NOMBRE D'EMPLOIS ESTIMÉ.
PQ.2	POUR CHACUN DES VOYAGES FAIT EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE PAR CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, MEMBRE DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET DIRIGEANT D'ORGANISME, SELON LE CAS, LES COÛTS, LES DATES ET L'ITINÉRAIRE.
PQ.3	LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES : - LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2020-2021 ET LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022; - LES NOMS DES FIRMES DE PUBLICITÉ; - LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ); - LES NOMS DES FOURNISSEURS, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHIE; - LE BUT DE CHAQUE DÉPENSE; - DANS LE CAS D'UNE COMMANDITE, L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE.
PQ.4	LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES OU L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS : PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME : - LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2020-2021 ET LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT; - LE BUT DE CHAQUE DÉPENSE; - LE NOMBRE TOTAL D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT. PAR UNE FIRME EXTERNE : - LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2020-2021 ET LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT; - LE NOM DE LA OU DES FIRMES DE PUBLICITÉ; - LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ); - LES NOMS DES FOURNISSEURS, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHIE, DE VIDÉO, ETC.; - LE BUT DE CHAQUE DÉPENSE; - LE NOMBRE TOTAL D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT.
PQ.5	LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION : ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME : - LES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020-2021 ET LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022; - LE BUT DE CHAQUE DÉPENSE.

NUMÉRO	QUESTION
	ORGANISÉE PAR UNE FIRME EXTERNE : - LES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020-2021 ET LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022; - LE NOM DE LA OU DES FIRMES DE PUBLICITÉ; - LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ); - LES NOMS DES FOURNISSEURS OU DES CONSULTANTS; - LE BUT DE CHAQUE DÉPENSE.
PQ.6	LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION : ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME POUR LE PERSONNEL POLITIQUE, LES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF OU LES DÉPUTÉS : - LES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020-2021 ET LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022; - LE BUT DE CHAQUE DÉPENSE.
PQ.7	LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS : A. PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME, EXCLUANT LE CABINET MINISTÉRIEL EN 2020-2021, EN U : - LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME; - LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL); - LE COÛT; - L'ÉCHÉANCIER; - DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, LES NOMS DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS. B. PAR LE OU LES CABINETS MINISTÉRIELS EN 2020-2021, EN INDIQUANT : - LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME; - LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL); - LE COÛT; - L'ÉCHÉANCIER; - DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, LES NOMS DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.
PQ.8	LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2020-2021 ET QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE AUTORISATION DU SOUS-MINISTRE, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS, EN INDIQUANT : - LE NOMBRE D'AUTORISATIONS; - LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI; - LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT ET FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI; - LE MONTANT ACCORDÉ; - LES MOTIFS DE LA DEMANDE.
PQ.9	LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES CONTRATS ACCORDÉS EN VERTU DES ARTICLES 118 ET 123 DE LA LOI SUR LA SANTÉ PUBLIQUE, EN INDIQUANT : - LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME; - LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL); - LE COÛT; - L'ÉTAT DE PRESTATION DES SERVICES; - L'ÉCHÉANCIER.

NUMÉRO	QUESTION
PQ.10	LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES APPELS D’OFFRES PUBLICS DU MINISTÈRE OU DE L’ORGANISME, EN INDIQUANT : - LA LISTE DES SOUMISSIONS ET LE MONTANT DE CHACUNE; - LA GRILLE D’ÉVALUATION DES SOUMISSIONS; - LA JUSTIFICATION DU CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE RETENU; - LE DÉLAI ENTRE LA PUBLICATION DE L’APPEL D’OFFRES ET L’OCTROI DU CONTRAT; - LE CAS ÉCHÉANT, LES APPELS D’OFFRES ANNULÉS EN COURS DE ROUTE ET LA RAISON DE L’ANNULATION.
PQ.11	LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D’OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN CABINET MINISTÉRIEL EN 2020-2021, EN INDIQUANT : A. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME; B. LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT; C. LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL); D. LE COÛT; E. L’ÉCHÉANCIER; F. DANS LE CAS D’UN OCTROI PAR SOUMISSION, LES NOMS DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.
PQ.12	LISTE DE TOUTES LES RESSOURCES ŒUVRANT AU SEIN D’UN MINISTÈRE OU D’UN ORGANISME ET QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT.
PQ.13	POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE DE PLUS DE 100 000 \$ INITIÉ POUR L’EXERCICE FINANCIER 2020-2021 AU SEIN DU MINISTÈRE OU D’UN ORGANISME, D’UNE SOCIÉTÉ OU D’UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE : - LE NOM DU PROJET; - LA NATURE DU PROJET; - L’ÉCHÉANCIER; - LE MONTANT INITIALEMENT PRÉVU POUR L’ENSEMBLE DU PROJET; - LES PLUS RÉCENTES ÉVALUATIONS DU COÛT DU PROJET; - LES SOMMES TOTALES, RELIÉES AU PROJET, ENGAGÉES À CE JOUR; - LES FIRMES OU OSBL ASSOCIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET, INCLUANT TOUS LES SOUS-TRAITANTS, LES SOMMES QUI LEUR ONT ÉTÉ VERSÉES JUSQU’À CE JOUR ET LE MODE D’OCTROI DU CONTRAT, LE CAS ÉCHÉANT; - LE POURCENTAGE DE RÉALISATION ATTEINT À CE JOUR; - LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES INTÉGRÉS OU ŒUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D’UN ORGANISME, D’UNE SOCIÉTÉ OU D’UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE; - INDIQUER SI L’ÉTUDE D’OPPORTUNITÉ ÉVALUANT LES POSSIBILITÉS QU’OFFRE LE LOGICIEL LIBRE A ÉTÉ RÉALISÉE, COMME L’EXIGE LA <i>POLITIQUE CADRE SUR LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS</i>.

NUMÉRO	QUESTION
PQ.14	INDIQUER SÉPARÉMENT, POUR LE OU LES CABINETS MINISTÉRIELS ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2020-2021, DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES : - LA PHOTOCOPIE; - LE MOBILIER DE BUREAU; - LES DISTRIBUTEURS D'EAU DE SOURCE; - LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT; - LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT; - LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS; - LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES; - L'ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, À DES COLLOQUES ET À TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT : I. AU QUÉBEC; II. À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC.
PQ.15	SÉPARÉMENT, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2020-2021, DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE : - LE NOMBRE DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES (BLACKBERRY, IPHONE OU AUTRE TYPE DE TÉLÉPHONE INTELLIGENT); - LE COÛT D'ACQUISITION DES APPAREILS; - LE COÛT D'UTILISATION DES APPAREILS; - LES NOMS DES FOURNISSEURS; - LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES; - LES ORDINATEURS PORTABLES; - LES IPAD OU AUTRE TYPE DE TABLETTE ÉLECTRONIQUE; - LE COÛT DES FRAIS D'ITINÉRANCE.
PQ.16	CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022 (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION) : - LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES, DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, ET CE, POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.); - LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL; - LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉS DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS; - LE NOMBRE TOTAL D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVAILLÉES PAR LE PERSONNEL ET LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ARGENT, VACANCES, ETC.); - LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL; - LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS; - LE NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE; - LE NOMBRE DE PERSONNES ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS) QUI REÇOIVENT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIVENT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPs, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS; - L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, OUVRIERS ET AGENTS DE LA PAIX) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);

NUMÉRO	QUESTION
	- L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR; - LE NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE; - LE NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS); - LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'EMPLOI ET POUR CHACUN DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES.
PQ.17	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, ET CE, PAR DIRECTION : - LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE EN 2020-2021; - LE NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES; - LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE PRÉVUS POUR 2021-2022 ET LES INDEMNITÉS DE RETRAITE QUI SERONT VERSÉES; - LE NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE EMBAUCHÉS POUR UN OU DES CONTRATS.
PQ.18	LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN 2020-2021 EN INDIQUANT, POUR CHACUN D'EUX : - L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION; - LA SUPERFICIE DU LOCAL LOUÉ; - LA SUPERFICIE RÉELLEMENT OCCUPÉE; - LA SUPERFICIE INOCCUPÉE; - LE COÛT DE LOCATION AU MÈTRE CARRÉ; - LE COÛT TOTAL DE LADITE LOCATION; - LE COÛT DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS DEPUIS LE 1ER AVRIL 2018, LA NATURE DES TRAVAUX ET LE OU LES BUREAUX VISÉS; - LA DURÉE DU BAIL; - LE PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ; - LES NOMS DES SOUS-LOCATAIRES ET LES REVENUS LIÉS À DES SOUS-LOCATIONS, LE CAS ÉCHÉANT.
PQ.19	COÛTS DE DÉMÉNAGEMENT, D'AMÉNAGEMENT ET LISTE DES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS ET DANS LES BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION POUR 2020-2021.
PQ.20	LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES POUR 2020-2021 EN INDIQUANT, POUR CHAQUE INDIVIDU : - LA DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTION ET LA DATE DE DÉPART, LE CAS ÉCHÉANT; - LE TITRE DE LA FONCTION; - L'ADRESSE DU PORT D'ATTACHE; - LE TRAITEMENT ANNUEL OU, SELON LE CAS, LES HONORAIRES VERSÉS; - LA PRIME DE DÉPART VERSÉE, LE CAS ÉCHÉANT; - LA LISTE DU PERSONNEL POLITIQUE, INCLUANT LE PERSONNEL DE SOUTIEN, QUI FAIT PARTIE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE QUELLE MASSE SALARIALE CHAQUE INDIVIDU RELÈVE; - LA DESCRIPTION DE TÂCHES; - LE MONTANT DÉTAILLÉ DES SALAIRES, DES HONORAIRES ET DES CONTRATS DONNÉS PAR LE CABINET POUR 2020-2021; - LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS AU CABINET; - LA MASSE SALARIALE TOTALE PAR CABINET POUR 2020-2021; - LES NOMS DES EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA FONCTION OCCUPÉE;

PQ.21	LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES POUR 2020-2021 À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU MINISTRE, DU MINISTRE DÉLÉGUÉ, DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT : - LE NOM DE L'ORGANISME CONCERNÉ OU DE LA PERSONNE; - LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE; - LE MONTANT ATTRIBUÉ; - LE PROJET VISÉ ET LE RÉSULTAT.
PQ.22	LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE, MAIS QUI N'OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE : - LE NOM DE LA PERSONNE; - LE POSTE OCCUPÉ; - LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT; - L'ASSIGNATION INITIALE; - LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE; - LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU.
PQ.23	LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), EN INDIQUANT : - LE POSTE INITIAL; - LE SALAIRE; - LE POSTE ACTUEL, S'IL Y A LIEU; - LA DATE DE LA MISE EN DISPONIBILITÉ; - LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022.
PQ.24	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED PAR CATÉGORIE D'ÂGE EN 2020-2021.
PQ.25	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, DEPUIS CINQ ANS, FOURNIR LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS PAR BUREAU RÉGIONAL ET PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022.
PQ.26	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LISTE DES BUREAUX RÉGIONAUX ET DE L'EFFECTIF ÉTANT RATTACHÉ, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, À CHACUN DE CES BUREAUX. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS CINQ ANS, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022, PAR MISSION
PQ.27	LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À DES ORGANISMES PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES : - L'ASSIGNATION INITIALE; - L'ASSIGNATION ACTUELLE; - LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT; - LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU.
PQ.28	LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, AUX REVUES MENSUELLES, AUX PUBLICATIONS (FORMAT PAPIER OU ÉLECTRONIQUE), AUX SITES SPÉCIALISÉS DE RECHERCHE SUR INTERNET (EUREKA, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES PUBLICS, AINSI QUE LE COÛT DE CHACUN.
PQ.29	LES SOMMES DÉBOURSÉES PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES PUBLICS POUR L'ACHAT DE BILLETS DE SAISON, LA RÉSERVATION DE LOGES ET LES FRAIS PAYÉS AFIN DE DEVENIR MEMBRE D'UN CLUB PRIVÉ OU AUTRE
PQ.30	POUR CHAQUE SITE INTERNET (INCLUANT CEUX DES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS), ET CE, DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE : - LE NOM DU SITE WEB; - LE NOM DE LA FIRME OU DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE; - LE COÛT DE CONSTRUCTION DU SITE; - LE COÛT DE L'ENTRETIEN ET DE LA MISE À JOUR; - LE RESPONSABLE DU CONTENU SUR LE SITE;

	- LA FRÉQUENCE MOYENNE DES MISES À JOUR; - LE NOMBRE DE VISITEURS (« HITS ») PAR MOIS; - LE NOMBRE DE FOIS OÙ LE SITE A ÉTÉ REFAIT, LE COÛT, LES CRITÈRES QUI ONT JUSTIFIÉ LES CHANGEMENTS.
PQ.31	NOMINATIONS, POUR 2020-2021, DE MANDATAIRES, D'ÉMISSAIRES, DE NÉGOCIATEURS, DE MÉDIATEURS, DE COMMISSAIRES, D'EXPERTS, D'ENQUÊTEURS ET, SANS EN RESTREINDRE LA PORTÉE - LA LISTE; - LES MANDATS; - LES CONTRATS; - LE RÉSULTAT DU TRAVAIL EFFECTUÉ; - LES ÉCHÉANCES PRÉVUES; - LES SOMMES IMPLIQUÉES.
PQ.32	POUR 2020-2021, LES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR MINISTÈRE POUR LES VISITES OU RENCONTRES MINISTÉRIELLES ET SOUS-MINISTÉRIELLES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN VENTILANT PAR RÉGION ET EN PRÉCISANT L'OBJET DE LA VISITE POUR CHACUNE D'ENTRE ELLES.
PQ.33	NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION PAR MINISTÈRE ET ORGANISME EN 2020-2021: - LE MONTANT TOTAL FACTURÉ ET RÉCOLTÉ DÉCOULANT DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION; - LE NOMBRE DE REFUS (AVEC MENTION DE LA RAISON OU DE L'ARTICLE); - LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 20 JOURS; - LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS.
PQ.34	LA LISTE DE TOUTES LES ACTIVITÉS CONFIÉES À CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES POUR 2020-2021: - LE COÛT (DÉPLACEMENTS, ETC.); - LE NOMBRE DE RESSOURCES AFFECTÉES; - LE NOMBRE DE RENCONTRES; - LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À CHAQUE MANDAT, EN INDIQUANT LEUR FONCTION ET LEUR TITRE.
PQ.35	LISTE DES ENTITÉS ADMINISTRATIVES CRÉÉES, FUSIONNÉES, SCINDÉES OU ABOLIES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE EN PRÉCISANT LES COÛTS DE TRANSITION ET LES COÛTS DE FORMATION.
PQ.36	LA LISTE DES ENTENTES ET LEUR NATURE, SIGNÉES EN 2020-2021 ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'AUTRES PROVINCES CANADIENNES, DONT LA SIGNATURE A ÉTÉ PERMISE À LA SUITE D'UNE AUTORISATION OBTENUE EN VERTU DES ARTICLES 3.11, 3.12 OU 3.12.1 DE LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF, OU D'UNE EXCLUSION OBTENUE EN VERTU DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 3.13 DE CETTE MÊME LOI.
PQ.37	LE DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET REPORTÉS POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PAR ANNÉE BUDGÉTAIRE, ET CE, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021, ET LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022.
PQ.38	L'INVENTAIRE COMPLET DES SERVICES TARIFÉS QUE LE MINISTÈRE ET LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE OFFRENT AUX CITOYENS ET LES TARIFS QU'ILS EXIGENT. LE COÛT UNITAIRE DE CHACUN DE CEUX-CI. LA LISTE DE TOUS LES REVENUS AUTONOMES (TARIFS, PERMIS, DROITS, REDEVANCES, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PROJECTIONS POUR 2021-2022.
PQ.39	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2020-2021 ET LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022.
PQ.40	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LES SOMMES REÇUES EN 2020-2021 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022 ET 2022-2023 EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'UN AUTRE GOUVERNEMENT. INDIQUER, DE FAÇON VENTILÉE POUR CHAQUE PROGRAMME, ENTENTE OU AUTRE, LES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DES VERSEMENTS ET À QUELLES FINS CES SOMMES ONT ÉTÉ CONSACRÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.

PQ.41	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021, LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS.
PQ.42	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021, LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES PRIMES DE DÉPART, INCLUANT LES MONTANTS VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT.
PQ.43	POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021, LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.
PQ.44	POUR 2020-2021, LE NOMBRE DE CADRES ET DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE, INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, À QUI LES SALAIRES SONT VERSÉS SANS QU'AUCUNE FONCTION OU TÂCHE NE LEUR SOIT ASSIGNÉE. POUR CHAQUE PERSONNE : - FOURNIR LA LISTE DES NOMS, DES FONCTIONS PRÉCÉDENTES OCCUPÉES ET LA DATE DE CESSATION DES FONCTIONS; - FOURNIR LA LISTE DES SALAIRES VERSÉS.
PQ.45	POUR 2020-2021, LE NOMBRE DE CADRES ET DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE, INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, AYANT ÉTÉ DÉPLACÉS DE LEURS FONCTIONS À LA SUITE DES REMANIEMENTS MINISTÉRIELS. POUR CHAQUE PERSONNE : - FOURNIR LA LISTE DES NOMS, DES FONCTIONS PRÉCÉDENTES OCCUPÉES ET LA DATE DE CESSATION DES FONCTIONS; - FOURNIR LA LISTE DES SALAIRES VERSÉS
PQ.46	LA LISTE DES PERSONNES ET LE MANDAT DES COMITÉS FORMÉS PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF, LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AINSI QUE LES HONORAIRES VERSÉS À CES PERSONNES.
PQ.47	POUR LA PRÉPARATION DES PROJETS DE LOI, DES POLITIQUES, DES STRATÉGIES OU DES CONSULTATIONS GOUVERNEMENTALES, INDIQUER, POUR CHAQUE TYPE, SI UNE ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ A ÉTÉ REQUISE PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET AUPRÈS DES PARTENAIRES. LE CAS ÉCHÉANT, POUR CHACUN DES TYPES VISÉS, FOURNIR LA LISTE DES PARTENAIRES ENGAGÉS AINSI QUE LADITE ENTENTE.
PQ.48	COÛTS DE RECONDUCTION DES PROGRAMMES EXISTANTS : LISTE EXHAUSTIVE DES PROGRAMMES MINISTÉRIELS EXISTANTS À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021 ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS INTÉGRALEMENT EN 2021-2022. POUR CHACUN DE CES PROGRAMMES EXISTANTS DE 2020-2021, DONNER LE COÛT DE RECONDUCTION INTÉGRAL ET LA DÉPENSE PRÉVUE AUX CRÉDITS 2021-2022, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ÉTÉ ABOLIS ET POUR LESQUELS LA DÉPENSE SERA NULLE.
PQ.49	INDIQUER LES NOUVELLES INITIATIVES OU TOUTE MAJORATION APPORTÉE À UN PROGRAMME EXISTANT, LES MONTANTS EN CAUSE AINSI QUE LES MESURES PRISES POUR DÉGAGER LES SOMMES NÉCESSAIRES À LEUR FINANCEMENT.
PQ.50	NOMBRE DE FONCTIONNAIRES OU ETC AFFECTÉS AU PLAN NORD EN 2020-2021 ET PRÉVISIONS POUR 2021-2022.
PQ.51	VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ AU PLAN NORD POUR 2020-2021 ET PRÉVISIONS POUR 2021-2022.
PQ.52	NOMBRE D'EMPLOYÉS OU ETC AFFECTÉS À LA STRATÉGIE MARITIME EN 2020-2021 ET PRÉVISIONS POUR 2021-2022.
PQ.53	VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ À LA STRATÉGIE MARITIME POUR 2020-2021 ET PRÉVISIONS POUR 2021-2022.
PQ.54	LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE FONDS VERT.
PQ.55	LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE FONDS DES RESSOURCES NATURELLES.

PQ.56	LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE FONDS DU PLAN NORD.
PQ.57	POUR CHACUNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LA SOMME ALLOUÉE À L'EXTERNE POUR TOUT TYPE DE SERVICE JURIDIQUE.
PQ.58	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES, EN 2020-2021, INDIQUER LE NOMBRE DE DIVULGATIONS D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES REÇUES, LE NOMBRE D'ENQUÊTES (DÉBUTÉES, EN COURS OU TERMINÉES), AINSI QUE LE NOMBRE DE DIVULGATIONS FONDÉES, Y COMPRIS CELLES AYANT MENÉ À DES MESURES CORRECTIVES. PRÉCISER, POUR CHAQUE DIVULGATION, LA CATÉGORIE D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES VISÉE À L'ARTICLE 4 DE LA LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (2016, CHAPITRE 34).

G.1 LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021 :

- A.** LES ENDROITS ET DATES DE DÉPART ET DE RETOUR;
- B.** LA COPIE DES PROGRAMMES ET RAPPORTS DE MISSION;
- C.** LES PERSONNES RENCONTRÉES;
- D.** LE COÛT (AVEC UNE VENTILATION PAR POSTE : FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'HÉBERGEMENT, DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.);
- E.** LES NOMS DES MINISTRES, DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU PERSONNEL DE CABINET, DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS (AVEC LEUR TITRE) ET DES AUTRES PARTICIPANTS (AVEC LEUR TITRE) REGROUPÉS PAR MISSION;
- F.** POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS;
- G.** LA LISTE DES ENTENTES SIGNÉES OU ANNONCÉES, LE CAS ÉCHÉANT;
- H.** LES DÉTAILS DE CES ENTENTES;
- I.** LES RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR;
- J.** INVESTISSEMENTS ANNONCÉS, LE CAS ÉCHÉANT, AINSI QUE LE NOMBRE D'EMPLOIS ESTIMÉS;
- K.** LA DESCRIPTION DE LA NATURE DU VOYAGE INCLUANT, LE CAS ÉCHÉANT, LE NOM DU OU DES ÉVÉNEMENTS CONCERNÉS;
- L.** LES POINTS DE PRESSE TENUS LORS DE CES MISSIONS ET LEUR COÛTS.

AUCUN

G.2 POUR CHAQUE VOYAGE FAIT EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE PAR CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET DES DIRIGEANTS D'ORGANISMES POUR 2020-2021 :

- A. LES RAISONS DU DÉPLACEMENT ;
 - B. L'ITINÉRAIRE ET LES DATES DU DÉPART ET/OU DU RETOUR ;
 - C. LES COÛTS VENTILÉS ;
 - D. LE CAS ÉCHÉANT, TOUT AUTRE COÛT VENTILÉ PAR POSTE : FRAIS D'HÉBERGEMENT, FRAIS DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC. ;
 - E. POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS.
-

AUCUN

- G.3** LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :
- A. LA VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR **2020-2021**, ET LES PRÉVISIONS POUR **2021-2022** ;
 - B. LES NOMS DES FIRMES DE PUBLICITÉ RETENUES ;
 - C. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT ET LE MODE D'OCTROI POUR CHACUN (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) ;
 - D. LE NOM DES FOURNISSEURS, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHES ;
 - E. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE ;
 - F. DANS LE CAS D'UNE COMMANDITE, LA RAISON ET LE NOM DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE ;
 - G. LE COÛT TOTAL ET VENTILÉ POUR LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE.
-

AUCUN.

G.5 LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) :

PAR LE MINISTÈRE, EN INCLUANT LE CABINET MINISTÉRIEL OU L'ORGANISME :

- A. LES SOMMES DÉPENSÉES EN **2020-2021** ET LES PRÉVISIONS POUR **2021-2022**, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- B. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- C. LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT.

PAR UN PROFESSIONNEL OU PAR UNE FIRME EXTERNE :

- D. LES SOMMES DÉPENSÉES EN **2020-2021** ET LES PRÉVISIONS POUR **2021-2022**, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- E. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME DE PUBLICITÉ;
- F. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT, LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION, CONTRAT NÉGOCIÉ);
- G. LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS ET CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHES, DES VIDÉOS, ETC.;
- H. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- I. LE NOMBRE TOTAL ET LISTE D'ÉVÉNEMENTS VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT.

AUCUN.

G.6 LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :

ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME :

- A. LES SOMMES DÉPENSÉES EN **2020-2021** ET LES PRÉVISIONS POUR **2021-2022**, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
- B. LE BUT RECHERCHÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- C. LE NOMBRE TOTAL ET LISTE DES FORMATIONS VENTILÉE PAR CATÉGORIE;

ORGANISÉE PAR UNE FIRME EXTERNE :

- D. LES SOMMES DÉPENSÉES **2020-2021** ET LES PRÉVISIONS POUR **2021-2022**;
- E. LE NOM DE LA OU DES FIRMES DE PUBLICITÉ OU DE COMMUNICATIONS;
- F. LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);
- G. LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS OU/ET DES CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU;
- H. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
- I. NOMBRE TOTAL DES FORMATIONS VENTILÉE PAR CATÉGORIE.

AUCUNE

G.7 LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION ORGANISÉE POUR LE PERSONNEL POLITIQUE, LES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF OU LES DÉPUTÉS EN INDIQUANT :

- A. LES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER **2020-2021** ET LES PRÉVISIONS POUR **2021-2022** ;
- B. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE ;
- C. LA NATURE DE LA FORMATION ;
- D. LES PERSONNES OU LA FIRME QUI ONT DONNÉ LA FORMATION ;
- E. LES PERSONNES QUI ONT REÇU LA FORMATION.

AUCUNE.

G.8 LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D’OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME, Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL EN **2020-2021**, EN INDIQUANT :

- A. LES NOMS DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME ;
- B. LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL) ;
- C. LE DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS (BUT VISÉ) ;
- D. LA DATE D’OCTROI DU CONTRAT ;
- E. LE COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS ;
- F. L’ÉCHÉANCIER ;
- G. DANS LE CAS D’UN OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.

PAR LE OU LES CABINETS MINISTÉRIELS EN **2020-2021**, EN INDIQUANT :

- A. LES NOMS DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME ;
- B. LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL) ;
- C. LE COÛT ;
- D. L’ÉCHÉANCIER ;
- E. DANS LE CAS D’UN OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.

FOURNISSEUR	OBJET	MODE D'OCTROI	MONTANT
ARSENAULT, JEAN	REPRÉSENTER UNE PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE DANS LE CADRE D'UNE PLAINTÉ DISCIPLINAIRE DEVANT LE CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE.	GRÉ À GRÉ	12 900 \$
ARTOPEX	ACQUISITION DE MOBILIER.	APPEL D'OFFRES	8 077 \$
DE GRANPRÉ CHAIT S.E. N. C.R. L.	REPRÉSENTER UN PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE.	GRÉ À GRÉ	8 000 \$
DENAUT VINCENT, PH.D., LL.M.	FORMATION DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE : FORMATION SUR LA COMMUNICATION NON VERBALE.	GRÉ À GRÉ	2 000 \$
DESPINS SOPHIE, GRAPHISTE	PRODUCTION GRAPHIQUE POUR LE GUIDE EXPLICATIF : LOI MODIFIANT LE CODE DES PROFESSIONS ET D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ MENTALE ET DES RELATIONS HUMAINES.	GRÉ À GRÉ	2 520 \$

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	CONCEVOIR ET DIFFUSER DEUX FORMATIONS PORTANT SUR L'INTRODUCTION À LA GESTION DES RISQUES ET LES OUTILS SPÉCIFIQUES.	GRÉ À GRÉ	6 550 \$
GROUPE TOUMORO INC.	CONSULTANT INFORMATIQUE POUR LA MISE À JOUR DE LOGICIELS DU SITE INTERNET DE L'OFFICE (MISE À JOUR DE TYPO3).	GRÉ À GRÉ	20 520 \$
L'IMAGIÈRE	PRODUCTION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2019-2020.	GRÉ À GRÉ	4 567 \$
MORIN DESROCHERS BEAULIEU	AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2019-2020 DE L'OFFICE (CONTRAT OCTROYÉ PAR LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL).	GRÉ À GRÉ	11 939 \$
NORMANDIN BEAUDRY	PRODUCTION DE LA DESCRIPTION D'EMPLOI DE LA PRÉSIDENTE EN CHEF DU BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE.	GRÉ À GRÉ	3 000 \$
STANEX INC.	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DES SALLES DES INFORMATIQUES DE L'OFFICE.	GRÉ À GRÉ	4 046 \$
TECHNOLOGIA	FORMATION SUR LA PRISE DE NOTE ET RÉDACTION DE COMPTES RENDUS.	GRÉ À GRÉ	1 650 \$
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL	FORMATION SUR LE THÈME «PRENDRE DES NOTES SELON UNE MÉTHODE EFFICACE».	GRÉ À GRÉ	2 100 \$

POUR LES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$, L'INFORMATION SE TROUVE AUX ENGAGEMENTS FINANCIERS QUI FERONT L'OBJET D'UNE ÉTUDE PARTICULIÈRE PAR LA COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET CES INFORMATION SONT AUSSI DISPONIBLES SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : [HTTPS://SEAO.CA/](https://seao.ca/)

G.8 **LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2020-2021 ET QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE AUTORISATION DU SOUS-MINISTRE, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS, EN INDIQUANT :**

- **LE NOMBRE D'AUTORISATIONS;**
- **LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI;**
- **LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT ET FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI;**
- **LE MONTANT ACCORDÉ;**
- **LES MOTIFS DE LA DEMANDE.**

AUCUNE.

- G.9** **LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES CONTRATS ACCORDÉS EN VERTU DES ARTICLES 118 ET 123 DE LA LOI SUR LA SANTÉ PUBLIQUE, EN INDIQUANT :**
- **LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;**
 - **LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL);**
 - **LE COÛT;**
 - **L'ÉTAT DE PRESTATION DES SERVICES;**
 - **L'ÉCHÉANCIER.**
-

NON APPLICABLE.

G.9 LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES APPELS D’OFFRES PUBLICS DU MINISTÈRE OU DE L’ORGANISME, EN INDIQUANT :

- A. LA LISTE DES SOUMISSIONS ET LE MONTANT DE CHACUNE ;
- B. LA GRILLE D’ÉVALUATION DES SOUMISSIONS ;
- C. LA JUSTIFICATION DU CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE RETENU ;
- D. LE DÉLAI ENTRE LA PUBLICATION DE L’APPEL D’OFFRES ET L’OCTROI DU CONTRAT ;
- E. LE CAS ÉCHÉANT, LES APPELS D’OFFRES ANNULÉS EN COURS DE ROUTE ET LA RAISON DE L’ANNULATION.

LISTE DES SOUMISSIONNAIRES	JUSTIFICATION DU CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE RETENU	MONTANT
TEKNION ROY & BRETON INC.	Le Centre des acquisitions gouvernementales a administré un appel d'offres public pour le compte de l'Office des professions du Québec. Le contrat a été attribué au plus bas soumissionnaire conforme.	92 166 \$
ARTOPEX	Le Centre des acquisitions gouvernementales a administré un appel d'offres public pour le compte de l'Office des professions du Québec. Le contrat a été attribué au plus bas soumissionnaire conforme.	8 077 \$

CES INFORMATIONS SONT TOUTEFOIS DISPONIBLES SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D’APPEL D’OFFRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : [HTTPS://SEAO.CA/](https://seao.ca/).

- G.11** **LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN CABINET MINISTÉRIEL EN 2020-2021, EN INDIQUANT :**
- A. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;**
 - B. LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT;**
 - C. LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL);**
 - D. LE COÛT;**
 - E. L'ÉCHÉANCIER;**
 - F. DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, LES NOMS DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.**
-

NON APPLICABLE.

G.12 LISTE DE TOUTES LES RESSOURCES OEUVRANT AU SEIN D’UN MINISTÈRE OU D’UN ORGANISME ET QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT.

AUCUN.

- G.11** POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE OU DE MODERNISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES INITIÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020-2021, AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE, INDIQUER :
- A. LE NOM DU PROJET;
 - B. LA NATURE DU PROJET;
 - C. L'ÉCHÉANCIER INITIAL (ET REVU S'IL Y A LIEU);
 - D. LE MONTANT INITIALEMENT PRÉVU POUR L'ENSEMBLE DU PROJET;
 - E. LES PLUS RÉCENTES ÉVALUATIONS DU COÛT DU PROJET;
 - F. LES COÛTS ENGENDRÉS JUSQU'À MAINTENANT PAR LE PROJET, AU TOTAL ET VENTILÉS PAR ANNÉE FINANCIÈRE;
 - G. L'ESTIMATION DES COÛTS RESTANT À DÉBOURSER POUR COMPLÉTER LA RÉALISATION DU PROJET;
 - H. LES FIRMES OU OSBL ASSOCIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET, INCLUANT TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU PROJET, LES SOMMES QUI LEUR ONT ÉTÉ VERSÉES JUSQU'À CE JOUR, LE DÉTAIL DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ EN PRÉCISANT LE MODE D'OCTROI, LE MONTANT ET LES DATES;
 - I. LE POURCENTAGE DE RÉALISATION JUSQU'À CE JOUR;
 - J. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS (ETC) AFFECTÉS À CE PROJET;
 - K. LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES INTÉGRÉS OU ŒUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE :
 - LA VALEUR TOTALE ET VENTILÉE DES CONTRATS OU ENTENTES ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LES FIRMES EXTERNES POUR CES CONSULTANTS.
 - L. INDIQUER SI L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ÉVALUANT LES POSSIBILITÉS QU'OFFRE LE LOGICIEL LIBRE A ÉTÉ RÉALISÉE, COMME L'EXIGE LA POLITIQUE CADRE SUR LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS;
 - M. NOMBRE ET LISTE DES PÉNALITÉS APPLIQUÉES À DES SOUS-TRAITANTS DANS LE DOMAINE DES TI EN 2020-2021.

AUCUN

DE L'INFORMATION SUR LES PROJETS INFORMATIQUES DE PLUS DE 100 000 \$ EST ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU TABLEAU DE BORD EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES À L'ADRESSE SUIVANTE : [HTTPS://WWW.TABLEAUBORDPROJETSRI.GOUV.QC.CA/TABLEAU-DE-BORD/](https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/).

G.14 POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2020-2021 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS), DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :

- A. LA PHOTOCOPIE;
- B. LE MOBILIER DE BUREAU;
- C. L'AMEUBLEMENT;
- D. LA DÉCORATION ET L'EMBELLISSEMENT;
- E. LE DISTRIBUTEUR D'EAU DE SOURCE;
- F. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT;
- G. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT;
- H. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS;
- I. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES;
- J. L'ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT :
 - I. A. AU QUÉBEC
 - II. B. À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

	OPQ
PHOTOCOPIE	N/D
MOBILIER DE BUREAU ET AMEUBLEMENT	0 \$
DÉCORATION ET EMBELLISSEMENT	0 \$
DISTRIBUTEURS D'EAU DE SOURCE	0 \$
FRAIS DE TRANSPORT, D'HÉBERGEMENT ET DE REPAS	2 015 \$
FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES	0 \$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT AU QUÉBEC	0 \$
CONGRÈS, COLLOQUES ET PERFECTIONNEMENT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC	0 \$
TOTAL	2 015 \$

LES COÛTS RELIÉS AUX BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION SONT RÉGIS PAR LE RÈGLEMENT SUR LES ALLOCATIONS AUX DÉPUTÉS ET AUX TITULAIRES DE CABINETS ET SUR LES SOMMES VERSÉES À DES FINS DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

G.15 SÉPARÉMENT, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L’AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2020-2021, VENTILÉ PAR MOIS, DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE :

- A. LE NOMBRE DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES (« BLACKBERRY », IPHONE OU AUTRES TYPES DE TÉLÉPHONES INTELLIGENTS) UTILISÉS, AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL ;
- B. LE NOMBRE DE TABLETTES ÉLECTRONIQUES UTILISÉES (IPAD OU AUTRES) UTILISÉES, AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL ;
- C. LE NOMBRE DE TÉLÉAVERTISSEURS UTILISÉS, AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL ;
- D. LES COÛTS D’ACQUISITION DES APPAREILS ;
- E. LES COÛTS D’UTILISATION DES APPAREILS ;
- F. LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES ;
- G. LES NOMS DES FOURNISSEURS ;
- H. LE NOMBRE DE MINUTES UTILISÉES ;
- I. LE COÛT DES FRAIS D’ITINÉRANCE ;
- J. LES COÛTS DE RÉSILIATION, S’IL Y A LIEU ;
- K. LE NOMBRE D’ORDINATEURS PORTABLES UTILISÉS, AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL.

	OPQ
LE NOMBRE DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES, « BLACKBERRY », IPHONE OU AUTRE TYPE DE TÉLÉPHONES INTELLIGENTS	2
LE NOMBRE D’ORDINATEURS PORTABLES, D’IPAD ET OU D’AUTRE TYPE DE TABLETTE ÉLECTRONIQUE	1
LE NOMBRE DE TÉLÉAVERTISSEURS UTILISÉS	0
LE NOMBRE DE MINUTES UTILISÉES	13 173
LE NOM DES FOURNISSEURS	TELUS
LES COÛTS D’ACQUISITION DES APPAREILS	0 \$
LE COÛT D’UTILISATION DES APPAREILS	0 \$
LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES	722 \$
LE COÛT DES FRAIS D’ITINÉRANCE	0 \$
LES COÛTS DE RÉSILIATION	0 \$
TOTAL	722 \$

L’INFORMATION FOURNIE EN RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE DANS LES INFORMATIONS DIFFUSÉES SUR UNE BASE TRIMESTRIELLE SUR LE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L’ORGANISME EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION D’INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (ART. 4, PARAGRAPHE 25).

OPQ : <https://www.opq.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/accslinformation/documents-ou-renseignements-diffuses>

G.16

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION) POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2020-2021 :

- A. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DE **35 ANS ET PLUS**;
- B. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DE **35 ANS ET MOINS**;
- C. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL;
- D. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉ DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;
- E. LE NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVAILLÉES PAR LE PERSONNEL ET LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ARGENT, VACANCES, ETC.) :
– LE COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ, SELON LA CLASSE DE TRAVAIL;
- F. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL;
- G. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS, ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;
- H. LE NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE;
- I. LE NOMBRE DE PERSONNES ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS, ETC.) QUI REÇOIVENT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIVENT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPS, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS;
- J. L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, OUVRIERS ET AGENTS DE LA PAIX, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);
- K. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR;
- L. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE;
- M. LE NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIES D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS);
- N. LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'EMPLOI POUR CHACUN DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES;
- O. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES;
- P. LE NOMBRE DE DÉPART VOLONTAIRES, VENTILÉ PAR RAISONS DU DÉPART;
- Q. LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS VENTILÉ PAR CORPS D'EMPLOI;
- R. L'EFFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS;
- S. LE NOMBRE DE POSTES VACANTS.

OFFICE DES PROFESSIONS

A. ET B. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.)

Catégorie d'emploi	Effectif				Femmes		Hommes		* Communautés culturelles		Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones	
	Régulier	Occa	Total	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Encadrement supérieur et juridique :																
Moins de 35 ans	0	0	0	0%	0	0	0	0%	0	0%	0	0 %	0	0%	0	0%
35 ans et plus	4	0	4	6,4%	1	1,6%	3	4,9%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	4	0	4	6,4%	1	1,6 %	3	4,9%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Personnel professionnel :																
Moins de 35 ans	2	0	2	3,2%	1	1,6%	1	1,6%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
35 ans et plus	37	0	37	59,7%	22	35,5%	15	24,2%	4	6,5%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	39	0	39	61,9%	23	37,1%	16	25,8%	4	6,5%	0	0%	0	0%	0	0%
Personnel de bureau, techniciens et assimilés :																
Moins de 35 ans	4	0	4	6,5%	3	4,8%	1	1.6%	2	3,2%	0	0%	0	0%	0	0%
35 ans et plus	14	1	15	24,2%	14	22,6%	1	1,6%	2	3.2%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	18	1	19	30,7%	17	27,4%	2	3,2%	4	6,4%	0	0%	0	0%	0	0%
Personnel ouvrier :																
Moins de 35 ans				%		%		%		%		%		%		%
35 ans et plus				%		%		%		%		%		%		%
Total				%		%		%		%		%		%		%
Total par GROUPE D'AGE:																
Moins de 35 ans	6	0	6	9,7%	4	6,4%	2	3,2%	2	3,2%	0	0%	0	0%	0	0%
35 ans et plus	55	1	56	90,3%	37	59,7%	19	30,7%	6	9,7%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	61	1	62	100%	41	66,1%	21	33,9%	8	12,9%	0	0%	0	0%	0	0%

C. LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL

CATÉGORIE D'EMPLOI	2020-2021
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	1
PERSONNEL PROFESSIONNEL	159
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	40,5
PERSONNEL OUVRIER	0,0
TOTAL	200,5

D. LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE CONGÉ DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

LES INFORMATIONS RENFERMENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONFIDENTIELS AU SENS DES ARTICLES 53 ET 54 DE LA LOI SUR L'ACCÈS.

E. LE NOMBRE D’HEURES SUPPLÉMENTAIRES TRAVAILLÉES PAR LE PERSONNEL ET LA RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ARGENT, VACANCES, ETC.)

CATÉGORIE D’EMPLOI	PAYÉES	COMPENSÉES	TOTAL	COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	0	0	0	0\$
PERSONNEL PROFESSIONNEL	1549,98	357,62	1 907,60	2 791,61\$
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	380,67	79,00	459,67	926,93\$
PERSONNEL OUVRIER	0	0	0	0\$
TOTAL	1 930,65	436,62	2 367,27	2 040,07\$

SOURCE :

F. NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL

CATÉGORIE D’EMPLOI	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	TOTAL
ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET JURIDIQUE	0,0	0,0	11,0	6,0	39,0	2,5	2,0	0,0	8,0	2,0	2,5	2,0	75,0
PERSONNEL PROFESSIONNEL	4,5	8,0	51,0	226,5	243,0	72,5	23,5	17,5	117,0	24,5	15,5	26,5	830,0
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	2,0	2,0	14,5	64,0	80,5	21,0	4,0	10,5	43,0	13,0	0,5	4,0	259,0
PERSONNEL OUVRIER	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	6,5	10,0	76,5	296,5	362,5	96,0	29,5	28,0	168,0	39,5	18,5	32,5	1 164,0

G. LE NOMBRE DE PERSONNE AYANT DANS LEUR RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 À 50 JOURS, DE 50 À 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMÉE, PAR CATÉGORIE D’EMPLOI

LES INFORMATIONS RENFERMENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONFIDENTIELS AU SENS DES ARTICLES 53 ET 54 DE LA LOI SUR L’ACCÈS.

H. LE NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

CETTE QUESTION NE SEMBLE PAS PERTINENTE À L'EXERCICE DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS.

I. LE NOMBRE DE PERSONNE ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D’EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DU PERSONNEL QUI REÇOIT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D’UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D’UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L’ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPS, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS.

EN CE QUI A TRAIT À L’INFORMATION RECHERCHÉE CONCERNANT LA LISTE DU PERSONNEL, PAR CATÉGORIE D’EMPLOI, QUI REÇOIT UNE RÉMUNÉRATION ET UNE PRESTATION DE RETRAITE D’UN RÉGIME DE RETRAITE, NOUS VOUS INFORMONS QUE CES RENSEIGNEMENTS RENFERMENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONFIDENTIELS AU SENS DE L’ARTICLE 54 DE LA LOI SUR L’ACCÈS. LE PARAGRAPHE 1^o DE L’ARTICLE 53 AINSI QUE LE PREMIER ALINÉA DE L’ARTICLE 59 DE CETTE LOI NOUS OBLIGENT À REFUSER DE DONNER ACCÈS À CES RENSEIGNEMENTS. PAR AILLEURS, L’AMALGAME DES RENSEIGNEMENTS RECHERCHÉS N’A PAS UN CARACTÈRE PUBLIC CONFORMÉMENT À L’ARTICLE 27 DE LA LOI SUR L’ACCÈS.

J. L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

État des effectifs réguliers au 31 mars 2019

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT						
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
CAPITALE-NATIONALE	3	35	8	3		49
MAURICIE						
ESTRIE						
MONTRÉAL	1	5	1	6		13
OUTAOUAIS						
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
CÔTE-NORD						
NORD-DU-QUÉBEC						
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
LAVAL						
LANAUDIÈRE						
LAURENTIDES						
MONTÉRÉGIE						
CENTRE-DU-QUÉBEC						
TOTAL	4	40	9	9	0	62

État des effectifs réguliers au 31 mars 2020

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT						
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
CAPITALE-NATIONALE	3	36	8	2		49
MAURICIE						
ESTRIE						
MONTREAL	1	5	1	5		12
OUTAOUAIS						
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
CÔTE-NORD						
NORD-DU-QUÉBEC						
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
LAVAL						
LANAUDIÈRE						
LAURENTIDES						
MONTÉRÉGIE						
CENTRE-DU-QUÉBEC						
TOTAL	4	41	9	7	0	61

État des effectifs réguliers au 31 mars 2021

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT						
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
CAPITALE-NATIONALE	3	34	8	2		48
MAURICIE						
ESTRIE						
MONTRÉAL	1	5	1	7		14
OUTAOUAIS						
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
CÔTE-NORD						
NORD-DU-QUÉBEC						
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
LAVAL						
LANAUDIÈRE						
LAURENTIDES						
MONTÉRÉGIE						
CENTRE-DU-QUÉBEC						
TOTAL	4	39	9	9	0	61

K. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAANT D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR

	2020-2021
EXPERT	9
ÉMÉRITE	

SOURCE :

L. LE NOMBRE D’EMPLOYÉS BÉNÉFICIAANT D’UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU’ILS ONT ACCOMPLIE

	2020-2021
TRAITEMENT SUPÉRIEUR	12

SOURCE :

M. LE NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIES D’EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (LE CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

Nombre de postes au 31 mars 2019

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT						
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
CAPITALE-NATIONALE	3	35	8	3		49
MAURICIE						
ESTRIE						
MONTRÉAL	1	5	1	6		13
OUTAOUAIS						
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
CÔTE-NORD						
NORD-DU-QUÉBEC						
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
LAVAL						
LANAUDIÈRE						
LAURENTIDES						
MONTÉRÉGIE						
CENTRE-DU-QUÉBEC						
TOTAL	4	40	9	9	0	62

Nombre de postes au 31 mars 2020

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT						
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
CAPITALE-NATIONALE	3	36	9	2		50
MAURICIE						
ESTRIE						
MONTRÉAL	1	5	1	6		13
OUTAOUAIS						
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
CÔTE-NORD						
NORD-DU-QUÉBEC						
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
LAVAL						
LANAUDIÈRE						
LAURENTIDES						
MONTÉRÉGIE						
CENTRE-DU-QUÉBEC						
TOTAL	4	41	10	8	0	63

Nombre de postes au 31 mars 2021

RÉGIONS	CADRES	PROFESSIONNELS/ PROFESSIONNELLES	TECHNICIENS/ TECHNICIENNES	PERSONNEL DE BUREAU	OUVRIERS	TOTAL
BAS-SAINT-LAURENT						
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
CAPITALE-NATIONALE	3	34	8	2		48
MAURICIE						
ESTRIE						
MONTRÉAL	1	5	1	7		14
OUTAOUAIS						
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
CÔTE-NORD						
NORD-DU-QUÉBEC						
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
CHAUDIÈRE-APPALACHES						
LAVAL						
LANAUDIÈRE						
LAURENTIDES						
MONTÉRÉGIE						
CENTRE-DU-QUÉBEC						
TOTAL	4	39	9	9	0	61

N. LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D’EMPLOI POUR CHACUN DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

O. LE NOMBRE D’EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

P. LE NOMBRE DE DÉPARTS VOLONTAIRES, VENTILÉ PAR RAISONS DU DÉPART

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

Q. LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS VENTILÉ PAR CORPS D’EMPLOI, POUR 2020-2021 ET LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES

CETTE DONNÉE N’EST PAS DISPONIBLE.

R. L’EFFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS, PAR ANNÉE, DEPUIS L’INSTAURATION DE LA LOI

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

S. LE NOMBRE DE POSTE VACANTS

	2020-2021
NOMBRE DE POSTES VACANTS	2

SOURCE :

- G.17** POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, PAR DIRECTION, POUR L'ANNÉE 2020-2021 ET LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2021-2022 :
- A. LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE, INCLUANT LE TOTAL ET LA VENTILATION DES INDEMNITÉS VERSÉES OU ESTIMÉES;
 - B. LE NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES;
 - C. LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE PRÉVUS POUR 2021-2022 ET LES INDEMNITÉS DE RETRAITE QUI SERONT VERSÉES;
 - D. LE NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS.
-

A ET C LA RÉPONSE À CES QUESTIONS SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

B. NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

AUCUN

D. NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS

AUCUN

G.18 LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN 2020-2021 EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX :

- A. L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION ;
- B. LA SUPERFICIE TOTALE POUR CHAQUE LOCAL LOUÉ ;
- C. LA SUPERFICIE TOTALE RÉELLEMENT OCCUPÉE ;
- D. LA SUPERFICIE INOCCUPÉE ;
- E. LE COÛT DE LOCATION AU MÈTRE CARRÉ ;
- F. LE COÛT TOTAL DE LADITE LOCATION ;
- G. LES COÛTS D'AMÉNAGEMENT, DE RÉNOVATION RÉALISÉS DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2011, LA NATURE DES TRAVAUX ET LE OU LES BUREAUX VISÉS ;
- H. LA DURÉE DU BAIL ;
- I. LE PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ ;
- J. LES NOMS DES SOUS-LOCATAIRES ET LES REVENUS LIÉS À DES SOUS-LOCATIONS, LE CAS ÉCHÉANT.

L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION	COÛT TOTAL	SUPERFICIE	COÛTS D'AMÉNAGEMENT DEPUIS LE 1 ^{ER} AVRIL 2019	DURÉE DU BAIL	PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ
800, PLACE D'YOUVILLE, 4 ^E ET 10 ^E ÉTAGE, QUÉBEC	452 320 \$	1 458,72 m ²	0 \$	-----	ENTENTE AVEC LA SQI, LE PROPRIÉTAIRE EST ÉDIFICE D'YOUVILLE INC.
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 6 ^E ÉTAGE, MONTRÉAL (COMMISSAIRE AUX PLAINTES EN MATIÈRE DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE)	398 933 \$	938,67 m ²	0 \$	-----	ENTENTE AVEC LA SQI, LE PROPRIÉTAIRE EST ÉDIFICE 500 RENÉ-LÉVESQUE OUEST INC.

L'INFORMATION FOURNIE EN RÉPONSE À L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION, À LA SUPERFICIE TOTALE POUR CHAQUE LOCAL LOUÉ, LE COÛT TOTAL DE LADITE LOCATION ET LE PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ EST DISPONIBLE DANS LES INFORMATIONS DIFFUSÉES SUR UNE BASE ANNUELLE SUR LE SITE INTERNET DE L'ORGANISME EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION D'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (ART. 4 PARAGRAPHE 27). <https://www.opq.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/accslinformation/documents-ou-renseignements-diffuses>

- G.19** DE FAÇON SÉPARÉE ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, LES BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION DES MINISTRES, FOURNIR LE DÉTAIL ET LA VENTILATION DES COÛTS, POUR 2020-2021, DU DÉMÉNAGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DE LA RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES ESPACES OCCUPÉS, INCLUANT :
- A. LES DATES DES TRAVAUX;
 - B. LES COÛTS;
 - C. LE NOM DE LA OU DES FIRMES AYANT EFFECTUÉ LES TRAVAUX.
-

SANS OBJET

- G.20** **LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES DURANT L'ANNÉE 2020-2021, EN INDIQUANT POUR CHAQUE INDIVIDU :**
- A. LA DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTION ET LA DATE DE DÉPART, LE CAS ÉCHÉANT;
 - B. LE TITRE DE LA FONCTION;
 - C. L'ADRESSE DU PORT D'ATTACHE;
 - D. LE TRAITEMENT ANNUEL OU, SELON LE CAS, LES HONORAIRES VERSÉS;
 - E. LA PRIME DE DÉPART VERSÉE, LE CAS ÉCHÉANT;
 - F. LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION DES PRIMES OU BONIS REÇUS;
 - G. LA LISTE DU PERSONNEL POLITIQUE, INCLUANT LE PERSONNEL DE SOUTIEN, QUI FAIT PARTIE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE QUELLE MASSE SALARIALE IL RELÈVE;
 - H. LA DESCRIPTION DE TÂCHES;
 - I. LE MONTANT DÉTAILLÉ DES SALAIRES, DES HONORAIRES ET DES CONTRATS DONNÉS PAR LE CABINET POUR **2019-2020**;
 - J. LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS AU CABINET;
 - K. LA MASSE SALARIALE TOTALE PAR CABINET POUR **2019-2020**;
 - L. LE NOM DES EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI PRÉVU POUR LA FONCTION OCCUPÉE;
 - M. S'IL A OU NON SIGNÉ LES DIRECTIVES DU PREMIER MINISTRE INTITULÉES : **DIRECTIVE SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE RELATIVEMENT À L'EXERCICE DES FONCTIONS DU PERSONNEL DES CABINETS DE MINISTRE ET DIRECTIVE CONCERNANT LES RÈGLES APPLICABLES LORS DE LA CESSATION D'EXERCICE DE CERTAINES FONCTIONS POUR L'ÉTAT.**
-

Non applicable.

G.21 LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2020-2021 À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU MINISTRE, DU MINISTRE DÉLÉGUÉ, DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN INDIQUANT :

- A. LE NOM DE L'ORGANISME CONCERNÉ OU DE LA PERSONNE;
 - B. LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE;
 - C. LE MONTANT ATTRIBUÉ;
 - D. LE DÉTAIL DU PROJET VISÉ ET LE BUT POURSUIVI PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.
-

L'INFORMATION FOURNIE EN RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE DANS LES INFORMATIONS DIFFUSÉES SUR UNE BASE TRIMESTRIELLE SUR LE SITE INTERNET DU MINISTÈRE EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION D'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (**ART. 4 PARAGRAPHE 26**).

OPQ : [HTTPS://WWW.OPQ.GOUV.QC.CA/ACCES-A-LINFORMATION/ACCSLINFORMATION/DOCUMENTS-OU-RENSEIGNEMENTS-DIFFUSES/](https://www.opq.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/acslinformation/documents-ou-renseignements-diffuses/)

- G.22** LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE, PAR CATÉGORIE D’EMPLOI, (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE, MAIS QUI N’OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE :
- A. LE NOM DE LA PERSONNE ;
 - B. LE POSTE OCCUPÉ ;
 - C. LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT ;
 - D. L’ASSIGNATION INITIALE ET L’ASSIGNATION ACTUELLE ;
 - E. LA DATE DE L’ASSIGNATION HORS STRUCTURE ;
 - F. LA DATE DE LA FIN DE L’ASSIGNATION, S’IL Y A LIEU ;
 - G. LES PRÉVISIONS POUR **2021-2022**.
-

AUCUN.

- G.23** **LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D’EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), EN INDIQUANT :**
- A. LE POSTE INITIAL;
 - B. LE SALAIRE;
 - C. LE POSTE ACTUEL, S’IL Y A LIEU;
 - D. LA DATE DE MISE EN DISPONIBILITÉ;
 - E. LES PRÉVISIONS **2021-2022.**
-

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

- G.24** POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR **2020-2021**, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED DONT LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME A MIS FIN À L'EMPLOI OU DONT LE CONTRAT N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, EN PRÉCISANT LA OU LES RAISONS ET EN VENTILANT :
- A. PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, PERSONNEL DE SOUTIEN, FONCTIONNAIRES, ETC.);
 - B. PAR CATÉGORIE D'ÂGE;
 - C. PRÉVISIONS **2021-2022**.
-

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.25 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, DEPUIS CINQ ANS, FOURNIR LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS PAR BUREAU RÉGIONAL ET PAR CATÉGORIE D’EMPLOI, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION G.15 .

G.25 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, DEPUIS CINQ ANS, FOURNIR LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS PAR BUREAU RÉGIONAL ET PAR CATÉGORIE D’EMPLOI, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION G.16 .

G.26 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LISTE DES BUREAUX RÉGIONAUX ET DE L’EFFECTIF ÉTANT RATTACHÉ, PAR CATÉGORIE D’EMPLOI, À CHACUN DE CES BUREAUX. PRÉSENTER L’ÉVOLUTION DEPUIS CINQ ANS, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022, PAR MISSION.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION G.15 J.

G.26 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LISTE DES BUREAUX RÉGIONAUX ET DE L'EFFECTIF ÉTANT RATTACHÉ, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI, À CHACUN DE CES BUREAUX. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS CINQ ANS, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022, PAR MISSION.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION G.16 J.

- G.27** **LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS, PARAPUBLICS, PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES, EN INDIQUANT :**
- A. **LE NOM DE LA PERSONNE ;**
 - B. **LE POSTE OCCUPÉ ET LE NOM DE L'ORGANISME ;**
 - C. **LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT ;**
 - D. **L'ASSIGNATION INITIALE ;**
 - E. **L'ASSIGNATION ACTUELLE ;**
 - F. **LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE ;**
 - G. **LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU.**
-

AUCUN.

- G.28** LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, AUX REVUES MENSUELLES, AUX PUBLICATIONS (FORMAT PAPIER OU ÉLECTRONIQUE), AUX SITES SPÉCIALISÉS DE RECHERCHE SUR INTERNET (EUREKA, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES PUBLICS EN 2020-2021, EN PRÉCISANT POUR CHAQUE ABONNEMENT :
- A. LE COÛT DE CHACUN ;
 - B. LE FOURNISSEUR ;
 - C. LA NATURE DU SERVICE.

VENTILER LE MONTANT TOTAL PAR CATÉGORIES.

FOURNISSEUR	COÛT (\$)	DESCRIPTION
Comptables professionnels agréés du Canada	330 \$	Manuel de CPA Canada
Le Courrier parlementaire	2 250 \$	Publications gouvernementales
Cyberimpact	68 \$	Plateforme pour l'envoi d'infolettres
Le Devoir	195 \$	Journal électronique
Ebsco Canada	567 \$	Fournisseur de périodiques (ABA Journal, L'actualité pharmaceutique, Annuaire de jurisprudence et de doctrine, etc.)
Edition Eni	355 \$	Livres et vidéos informatiques
HEC Montréal	59 \$	Revue internationale de gestion
MTESS	6 250 \$	Service de la bibliothèque Cécile-Rouleau
PressReader	440 \$	Journaux électroniques
Protégez-vous	89 \$	Revue
Survey Monkey	1 459 \$	Logiciel de sondage
Thomson Reuters	7 660 \$	Mise à jour de volumes (Lois et règlements du Canada)
Wilson et Lafleur Ltée	220 \$	Mise à jour de volumes (Lois et règlements du Québec et du Canada)
Wolters Kluwer	1 710 \$	Accès Internet à un recueil de jurisprudence (Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels)
TOTAL	21 652 \$	

G.29 LES SOMMES DÉBOURSÉES PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES PUBLICS POUR L'ACHAT DE BILLETS DE SAISON, LA RÉSERVATION DE LOGES ET LES FRAIS PAYÉS AFIN DE DEVENIR MEMBRE D'UN CLUB PRIVÉ OU AUTRE.

AUCUNE.

- G.31** **POUR CHAQUE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME PUBLIC (INCLUANT LES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS), FOURNIR, ET CE DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE :**
- A. LE NOM DU SITE WEB;
 - B. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL, DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE;
 - C. LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE;
 - D. LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR;
 - E. LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFONTE (EN SPÉCIFIANT COMBIEN DE FOIS LE SITE A ÉTÉ REFAIT ET LES RAISONS DU CHANGEMENT);
 - F. LA FRÉQUENCE JOURNALIÈRE, HEBDOMADAIRE ET MENSUELLE DES VISITES VENTILÉE PAR SECTION ET/OU PAGE DU SITE (NOMBRE DE « HITS »);
 - G. LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR;
 - H. LE RESPONSABLE DU CONTENU SUR LE SITE.
-

ADRESSE DU SITE INTERNET : www.opq.gouv.qc.ca	
SUJETS	DÉTAILS
LE NOM DE LA FIRME OU DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE :	OPQ à l'interne
LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE :	OPQ à l'interne – non ventilé
LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR :	20 520 \$
LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFONTE :	Aucun
QUELLE EST LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR :	Hebdomadaire
LE RESPONSABLE DU CONTENU SUR LE SITE :	OPQ à l'interne

- G.31 NOMINATIONS, POUR 2020-2021, DE MANDATAIRES, D'ÉMISSAIRES, DE NÉGOCIATEURS, DE MÉDIATEURS, DE COMMISSAIRES, D'EXPERTS, D'ENQUÊTEURS ET, SANS EN RESTREINDRE LA PORTÉE :**
- LA LISTE;
 - LES MANDATS;
 - LES CONTRATS;
 - LE RÉSULTAT DU TRAVAIL EFFECTUÉ;
 - LES ÉCHÉANCES PRÉVUES;
 - LES SOMMES IMPLIQUÉES.
-

AUCUNE.

G.32 POUR 2020-2021, LES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR MINISTÈRE POUR LES VISITES OU RENCONTRES MINISTÉRIELLES ET SOUS-MINISTÉRIELLES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN VENTILANT PAR RÉGION ET EN PRÉCISANT L’OBJET DE LA VISITE POUR CHACUNE D’ENTRE ELLES.

AUCUNE

G.33 NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION PAR MINISTÈRE ET ORGANISME EN 2020-2021:

- LE MONTANT TOTAL FACTURÉ ET RÉCOLTÉ DÉCOULANT DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION;
- LE NOMBRE DE REFUS (AVEC MENTION DE LA RAISON OU DE L'ARTICLE);
- LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 20 JOURS;
- LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS.

Durant l'année financière 2020-2021, l'Office des professions a traité 4 demandes d'accès.

Aucun montant n'a été facturé et récolté pour ces demandes.

Aucune de ces demandes n'a fait l'objet de refus.

Par ailleurs, pour l'une d'entre elles, l'information demandée relevait davantage d'autres organismes; le demandeur a donc été redirigé vers ceux-ci, et ce, tel que prévu à l'article 48 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-12) et à l'article 108.5 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26).

Enfin, toutes les demandes ont été traitées dans un délai de 20 jours.

G.34 LA LISTE DE TOUTES LES ACTIVITÉS CONFIÉES À CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES POUR 2020-2021:

- LE COÛT (DÉPLACEMENTS, ETC.);
- LE NOMBRE DE RESSOURCES AFFECTÉES;
- LE NOMBRE DE RENCONTRES;
- LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À CHAQUE MANDAT, EN INDIQUANT LEUR FONCTION ET LEUR TITRE.

NON APPLICABLE.

G.35 LISTE DES ENTITÉS ADMINISTRATIVES CRÉÉES, FUSIONNÉES, SCINDÉES OU ABOLIES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE EN PRÉCISANT LES COÛTS DE TRANSITION ET LES COÛTS DE FORMATION.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.36 LA LISTE DES ENTENTES ET LEUR NATURE, SIGNÉES EN 2020-2021 ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'AUTRES PROVINCES CANADIENNES, DONT LA SIGNATURE A ÉTÉ PERMISE À LA SUITE D'UNE AUTORISATION OBTENUE EN VERTU DES ARTICLES 3.11, 3.12 OU 3.12.1 DE LA *LOI SUR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF* OU D'UNE EXCLUSION OBTENUE EN VERTU DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 3.13 DE CETTE MÊME LOI.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.37 LE DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET REPORTÉS POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PAR ANNÉE BUDGÉTAIRE, ET CE, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021, ET LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.38 L'INVENTAIRE COMPLETS DES SERVICES TARIFIÉS QUE LE MINISTÈRE ET LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE OFFRENT AUX CITOYENS ET LES TARIFS QU'ILS EXIGENT. LE COÛT UNITAIRE DE CHACUN DE CEUX-CI. LA LISTE DE TOUS LES REVENUS AUTONOMES (TARIFS, PERMIS, DROITS, REDEVANCES, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PROJECTIONS POUR L'ANNÉE **2021-2022**.

L'INFORMATION CONCERNANT LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS SERA PRÉSENTÉE AU **RAPPORT ANNUEL 2020-2021** DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES.

G.39 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2020-2021 DEMANDÉ PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CONFIRMÉ PAR LE GOUVERNEMENT EN JANVIER 2020 POUR 2021-2022.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.40 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LES SOMMES REÇUES EN 2020-2021, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022 ET 2022-2023, EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'UN AUTRE GOUVERNEMENT. INDIQUER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHAQUE PROGRAMME, ENTENTES OU AUTRES, LES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DES VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.

AUCUN.

G.41 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS.

PRIMES AU RENDEMENT ET BONIS	OPQ
TOTAL	10 362 \$

G.42 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DÉPART (ALLOCATIONS DE TRANSITION), INCLUANT LES MONTANTS VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT.

PRIMES DE DÉPART :

PRIMES DE DÉPART ET BRIS DE CONTRAT	OPQ
ALLOCATIONS DE TRANSITION	85 426 \$

G.43 POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME DONT LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

- G.44** POUR 2020-2021, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, À QUI LES SALAIRES SONT VERSÉS SANS QU' AUCUNE FONCTION OU TÂCHE NE LEUR SOIT ASSIGNÉE ? POUR CHAQUE PERSONNE :
- A. FOURNIR LA LISTE DES NOMS, DES FONCTIONS PRÉCÉDENTES OCCUPÉES ET LA DATE DE CESSATION DES FONCTIONS ;
 - B. FOURNIR LA LISTE DES SALAIRES VERSÉS ET PRÉCISER LE MONTANT TOTAL DÉPENSÉ PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.
-

AUCUN.

- G.45** POUR 2020-2021, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANT DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, AYANT ÉTÉ DÉPLACÉS DE LEURS FONCTIONS À LA SUITE DES REMANIEMENTS MINISTÉRIELS ? POUR CHAQUE PERSONNE :
- A. FOURNIR LA LISTE DES NOMS, DES FONCTIONS PRÉCÉDENTES OCCUPÉES ET LA DATE DE CESSATION DES FONCTIONS ;
 - B. FOURNIR LA LISTE DES SALAIRES VERSÉS.
-

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.46 LA LISTE DES PERSONNES ET LE MANDAT DES COMITÉS FORMÉS PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF, LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AINSI QUE LES HONORAIRES VERSÉS À CES PERSONNES.

NOM DU COMITÉ	MANDAT DU COMITÉ	LISTE DES PARTICIPANTS	HONORAIRES
COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE EN MATIÈRE DE CONDITIONS ET MODALITÉS DE VENTE DES MÉDICAMENTS	ANALYSER LES DEMANDES QUI SONT ADRESSÉES À L'OFFICE AFIN DE MODIFIER LA CLASSIFICATION D'UNE SUBSTANCE OU SA SPÉCIFICATION, ET FORMULER UNE OPINION AUX AUTORITÉS DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	GEORGES-ÉMILE BOURGALT LOUISE ROY YVES RONDENAY	150 \$/HEURE 150 \$/HEURE 150 \$/HEURE

G.47 POUR LA PRÉPARATION DES PROJETS DE LOI, DES POLITIQUES, DES STRATÉGIES OU DES CONSULTATIONS GOUVERNEMENTALES, INDIQUER, POUR CHAQUE TYPE, SI UNE ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ A ÉTÉ REQUISE PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET AUPRÈS DES PARTENAIRES. LE CAS ÉCHÉANT, POUR CHACUN DES TYPES VISÉS, FOURNIR LA LISTE DES PARTENAIRES ENGAGÉS AINSI QUE LADITE ENTENTE.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.48 COÛTS DE RECONDUCTION DES PROGRAMMES EXISTANTS : LISTE EXHAUSTIVE DES PROGRAMMES MINISTÉRIELS EXISTANTS À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021 ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS INTÉGRALEMENT EN 2021-2022. POUR CHACUN DE CES PROGRAMMES EXISTANTS EN 2020-2021, DONNER LE COÛT DE RECONDUCTION INTÉGRAL ET LA DÉPENSE PRÉVUE AUX CRÉDITS 2021-2022, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ÉTÉ ABOLIS ET POUR LESQUELS LA DÉPENSE SERA NULLE.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.49 **INDIQUER LES NOUVELLES INITIATIVES OU TOUTE MAJORATION APPORTÉE À UN PROGRAMME EXISTANT, LES MONTANTS EN CAUSE AINSI QUE LES MESURES PRISES POUR DÉGAGER LES SOMMES NÉCESSAIRES À LEUR FINANCEMENT.**

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.50 NOMBRE D'EMPLOYÉS OU ETC AFFECTÉS AU PLAN NORD EN 2020-2021 ET PRÉVISIONS POUR 2021-2022.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.51 VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ AU PLAN NORD POUR 2020-2021 ET PRÉVISIONS POUR 2021-2022.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.52 NOMBRE D'EMPLOYÉS OU ETC AFFECTÉS À LA STRATÉGIE MARITIME POUR 2020-2021 ET PRÉVISIONS POUR 2021-2022.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS (SECRÉTARIAT À LA STRATÉGIE MARITIME), ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.53 VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ À LA STRATÉGIE MARITIME POUR 2020-2021 ET PRÉVISIONS POUR 2021-2021.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (SECRÉTARIAT À LA STRATÉGIE MARITIME), ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.54 LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE FONDS VERT.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES (FONDS VERT).

G.55 LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE FONDS DES RESSOURCES NATURELLES.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (FONDS DES RESSOURCES NATURELLES), ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.56 LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE FONDS DU PLAN NORD.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SERA TRANSMISE PAR LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, ET CE, POUR TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES.

G.57 POUR CHACUNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LES SOMMES ALLOUÉES À L'EXTERNE POUR TOUT TYPE DE SERVICE JURIDIQUE ET PRÉCISER LA RAISON POUR LAQUELLE LES SERVICES ONT ÉTÉ TRAITÉS À L'EXTERNE AINSI QUE LES PROFESSIONNELS QUI ONT DONNÉ CES SERVICES.

MANDATAIRES	TAUX	MOIS	OBJETS	MONTANTS
BÉLANGER SAUVÉ AVOCATS	FORFAITAIRE	1ER MAI 2020 AU 1ER MAI 2021	REPRÉSENTER LA PRÉSIDENTE EN CHEF DU BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE.	33 525 \$
ARSENAULT, JEAN AVOCAT	FORFAITAIRE	8 SEPTEMBRE 2020 AU 31 MARS 2023	REPRÉSENTER UNE PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE DANS LE CADRE D'UNE PLAINTÉ DISCIPLINAIRE DEVANT LE CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE.	12 900 \$
DE GRANPRÉ CHAIT S.E.N.C.R.L.	FORFAITAIRE	25 NOVEMBRE 2020 AU DATE INDÉTERMINÉE	REPRÉSENTER UN PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE.	8 000 \$

G.58 POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES, EN 2020-2021, INDIQUER LE NOMBRE DE DIVULGATIONS D’ACTES RÉPRÉHENSIBLES REÇUES, LE NOMBRE D’ENQUÊTES (DÉBUTÉES, EN COURS OU TERMINÉES), AINSI QUE LE NOMBRE DE DIVULGATIONS FONDÉES, Y COMPRIS CELLES AYANT MENÉ À DES MESURES CORRECTIVES. PRÉCISER, POUR CHAQUE DIVULGATION, LA CATÉGORIE D’ACTES RÉPRÉHENSIBLES VISÉE À L’ARTICLE 4 DE LA LOI FACILITANT LA DIVULGATION D’ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L’ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (2016, CHAPITRE 34).

AUCUNE.